

Le Tambour

Cadenet



Bulletin d'informations municipales

novembre 2014 N°2



Fête des associations 2014

page 2 **Billet du maire**

page 3 **Organisation des rythmes scolaires**

page 5 **Incendie à l'école maternelle**

page 6 **Travaux : place du Tambour d'Arcole**

page 7 **Travaux : plateau sportif**

page 7 **Le chancre coloré des platanes**

page 8 **Les déchets verts**

page 9 **Recherche d'hydrocarbures dans le Luberon**

page 10 **Salon du livre de Cadenet**

page 11 **Le patrimoine**

page 12 **Fête des associations**

page 13 **Tribune libre**

page 14 **14-18, commémoration**

page 15 **Documentaire sur Cadenet**

page 17 **Les associations**

page 20 **Agenda des activités**

page 22 **Agenda des festivités**

page 23 **Nos joies, nos peines**



Le billet du maire

L'été 2014 restera à jamais marqué dans notre esprit par l'incendie criminel qui a détruit une grande partie de l'école maternelle. Un article est entièrement consacré à ce désastre avec le détail des pertes.

À l'heure actuelle, les dégâts sont évalués à environ 400 000 €. L'ensemble du chiffrage n'est cependant pas arrêté. Une partie de ce coût est couvert par les assurances.

Pendant l'année scolaire, des travaux vont être effectués pour remettre en état l'école, afin que la rentrée 2015 se fasse dans la sérénité et dans l'ensemble des locaux retrouvés.

Une étude de mesure de particules fines et de qualité de l'air, dans l'école, a été commanditée par notre conseil municipal bien qu'aucune obligation légale ne nous y obligeait. Nous voulons nous assurer que nos enfants ne sont pas mis en danger par une pollution invisible.

Je tiens ici à souligner la solidarité et le dévouement des employés municipaux, le soutien des habitants et de l'ensemble du conseil municipal dont de nombreux membres ont spontanément proposé leur aide dans le tumulte provoqué par cette catastrophe et l'urgence de la rentrée scolaire.

Merci à tous d'avoir été présents au moment opportun.

En ce qui concerne la mise en place des nouvelles activités pédagogiques, dont le poids et la charge incombent aux communes, la municipalité a fait le choix de la gratuité pour permettre à tous les enfants un accès égal à une même offre d'activités de qualité.

La mise en place de la déviation nous ouvre la possibilité de repenser la circulation dans le village et d'envisager une vision globale sur le plan urbanistique.

Nous vous l'avons promis pendant la campagne électorale et nous pouvons enfin poser les bases du projet de requalification de la place du Tambour d'Arcole.

L'objectif de ce projet, sa mise en place et le déroulement de l'opération vous seront dévoilés lors d'une réunion publique, le 16 décembre 2014 à 18h30 au Foyer rural.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Fernand PEREZ



Le 8 janvier 2015, à 18h30, vous êtes tous cordialement invités à la cérémonie des vœux du maire, salle Yves Montand.

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Lundi et jeudi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et vendredi :

8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Pour les documents suivants :

- Carte d'identité, carte grise
- Recensement militaire
- Autorisation de travaux sur voirie
- Autorisation stationnement pour les déménagements
- Copie d'acte état civil
- Inscription sur les listes électorales
- Inscription aux écoles
- Attestation d'accueil

EN MAIRIE :

Inscriptions cantine :

Mardi : 16h30 à 19h00

Jeudi : 8h00 à 9h30

Gestion des salles du Foyer rural :

Mercredi : 9h00 à 12h00

HORAIRES POLICE MUNICIPALE :

Lundi : 7h00 à 12h00 - 13h15 à 17h00

Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h15 à 17h00

Mercredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Jeudi et vendredi :

8h30 à 12h00 - 13h15 à 17h00

Samedi : 8h30 à 12h00

CCAS : ouvert tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Fermé le mercredi. L'assistante

sociale reçoit sans rendez-vous

tous les matins de 9h à 12h ou sur

rendez-vous, sauf le mercredi.

Contact : 04 90 08 39 80

Commission communication :

Président : Fernand PEREZ

Vice-présidente : Marie-Françoise JOSEPH

Jean-Marc BRABANT, Annie TORRESE,

Jaky NOUVEAU, Valérie BOISGARD,

Jean-Claude FORTIN et Sabine PONTHEU

Direction de la publication :

Fernand PEREZ

Conception-réalisation :

&com - Groupe Copsi - 04 42 33 33 20

CONTACT MAIRIE : Tél : 04 90 68 13 26 - Email : accueil@mairie-cadenet.fr



L'organisation des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

Les ateliers NAP ont lieu le vendredi après-midi, de 13h30 à 16h30, aux écoles, au foyer rural et au stade.

Ils sont gratuits et ouverts à tous les enfants des écoles de Cadenet qui s'inscrivent par trimestre. Ils ne sont pas obligatoires, mais les enfants inscrits ont une obligation d'assiduité.

Les activités sont encadrées par des personnels qualifiés : animateurs diplômés, ATSEM, enseignants volontaires, intervenants spécialisés d'associations partenaires.

Les enfants pratiquent deux activités différentes par après-midi.

Pour responsabiliser les enfants et garantir leurs adhésions à l'activité, ils choisissent eux-mêmes leurs ateliers.

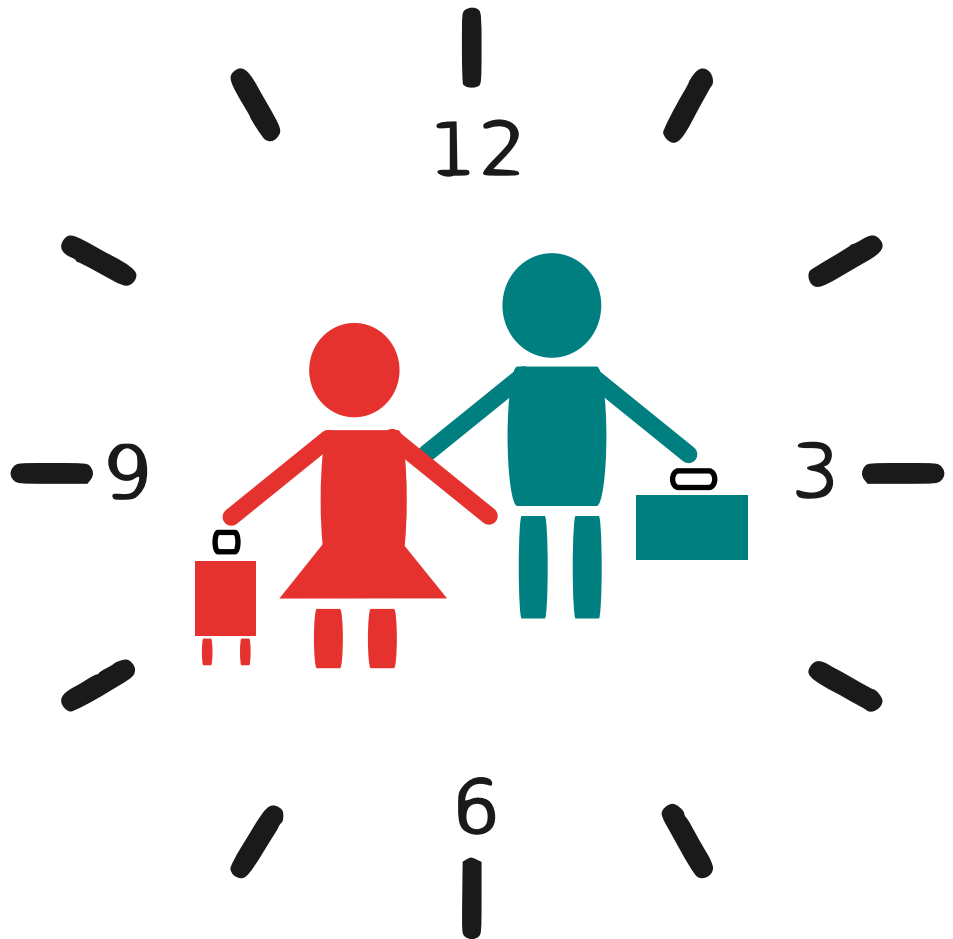
Pour les enfants de l'école maternelle

À partir de 13h30, un temps de sieste est proposé aux enfants.

Pour les plus grands, un atelier modelage et un atelier comptines sont proposés dans les locaux de l'école.

Un atelier de jeux présportifs est mis en place au stade ou, en cas de mauvais temps, dans le petit réfectoire de la maternelle.

Entre 15h et 16h30, sont mis en place un nouvel atelier de jeux présportifs, un atelier théâtre dans le grand hall de la maternelle, un atelier jeux de construction, un atelier jeux de société et un atelier photo dans les locaux de l'école primaire. Tous les déplacements des enfants sont encadrés et sécurisés. Les enfants qui se réveillent pendant ce temps peuvent intégrer un atelier spécifique pour se réveiller en douceur avec des jeux de société et des jeux de construction.



➤ Pour ce premier trimestre, il y a 84 enfants inscrits à ces ateliers et 8 intervenants pour les encadrer : 5 ATSEM, 1 animateur sportif, 1 enseignante et 1 intervenante théâtre des Art'zimutés. Pour mémoire, il y a 143 élèves à la maternelle.

Pour les enfants de l'école élémentaire

Entre 13h30 et 15h, les enfants peuvent pratiquer de l'expression corporelle, au foyer rural, avec « bouge ton corps », ou participer à un atelier multisports, ou découvrir des jeux de société dans l'atelier ludothèque, pratiquer le yoga ou la danse africaine et percussions. À l'école élémentaire, ils peuvent créer des bijoux,

participer à l'atelier photo, à l'atelier création d'objets ou à l'atelier arts plastiques. Dans la cour de l'école, ils peuvent jouer au handball ou au basket. De 15h à 16h30, ils changent d'atelier.

➤ 84 enfants de CP et CE1 sont inscrits aux ateliers ainsi que 109 enfants de CE2, CM1 et CM2. 13 personnes les encadrent : 4 animateurs, 1 intervenant de Arts'sports et 1 intervenant du Taekwondo Pertuis, 1 enseignant de yoga du « Jardin de l'Être », 2 intervenants de Assala, 2 institutrices, 1 intervenant sportif du COCC et 1 intervenant du Club Luberon Handball. Pour mémoire, il y a 280 élèves à l'élémentaire.

“ENFANCE et JEUNESSE”

Organisation du temps scolaire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Périscolaire Accueil Loisirs	Périscolaire Accueil Loisirs	Périscolaire Accueil Loisirs	Périscolaire Accueil Loisirs	Périscolaire Accueil Loisirs
8h30	Enseignement scolaire	Enseignement scolaire	Enseignement scolaire	Enseignement scolaire	Enseignement scolaire
9h00					
11h30	Pause Méridienne Cantine	Pause Méridienne Cantine	RÉCRÉ du mercredi Accueil CLSH	Pause Méridienne Cantine	Pause Méridienne Cantine
12h00					
13h30	Enseignement scolaire	Enseignement scolaire	RÉCRÉ du mercredi Accueil CLSH	Enseignement scolaire	NAP (ateliers)
16h30	Périscolaire Étude Ateliers éducatifs	Périscolaire Étude Ateliers éducatifs		Périscolaire Étude Ateliers éducatifs	Périscolaire
18h00					

Le projet éducatif, voulu et validé par la commission municipale, a été mis en place, dans son organisation pédagogique et technique, par le coordinateur « Enfance Jeunesse » et moi-même.

Ce projet est conçu pour rendre accessibles les activités éducatives à tous les enfants des écoles et pour leur permettre de vivre des expériences individuelles et/ou collectives, d'acquérir des compétences et de l'assurance, de les responsabiliser, de les aider à se prendre en charge, à se positionner dans leur environnement pour évoluer

progressivement et à leur rythme, avec confiance et sérénité.

Il a été étudié en respectant les objectifs des projets des écoles de la commune, à savoir :

- l'appropriation du langage,
- l'ouverture sur le patrimoine culturel,
- l'échange autour de projets collectifs.

Le coordinateur « Enfance Jeunesse » et l'équipe municipale « Animation » ayant été absorbés par la remise en service de l'école maternelle à temps

pour la rentrée, les ateliers du vendredi après-midi n'ont pu démarrer que le deuxième vendredi de septembre.

Merci à tous, parents et enfants, pour votre compréhension de cette situation exceptionnelle.

Les ateliers ont bien débuté, et leur succès va grandissant.

Sandrine Allegre
Adjointe Éducation
Enfance Jeunesse



Cadenet-plage

Samedi 14 juin, les familles se sont retrouvées à la plage du plan d'eau : farniente, tatouage, trampoline acrobatique, baignade surveillée, jeux de plein air... avec aller-retour village-plage en petit train.

Organisé par le service municipal « Animation ».



Incendie à l'école maternelle



Thierry Dewyse

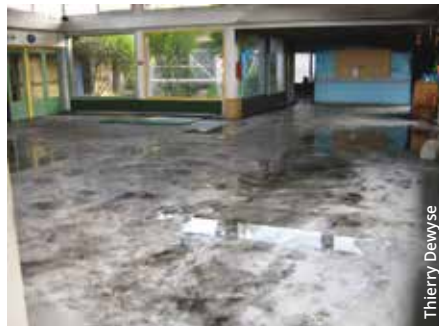
Dans la soirée du 2 août, un incendie criminel ravageait, malgré l'intervention rapide des pompiers, une partie de l'école maternelle.

Toute la partie « petite section » a disparu : deux classes, deux dortoirs et deux blocs sanitaires, l'ensemble du mobilier et du matériel pédagogique de ces classes. Mais aussi les espaces de stockage et de rangement, la salle de restauration des enseignants, le mobilier et matériel des activités de la Récré du mercredi et du périscolaire, le matériel de motricité stocké dans cette partie de l'école, le matériel de nettoyage...

L'intégralité de l'école a été recouverte d'une suie noire et poisseuse.

Les deux maîtresses des classes sinistrées, dont la directrice, ont écourté leurs congés pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Pour tout remettre en état, quatre employés des services techniques, dont certains sont revenus exprès de leur lieu de vacances, et deux ATSEM (Agent



Thierry Dewyse



Thierry Dewyse



Thierry Dewyse

territorial spécialisé des écoles maternelles), très courageuses et volontaires – bien qu'au bord des larmes face à ce gâchis – ont été mobilisés chaque jour, du lendemain de l'incendie à la veille de la rentrée des classes.

Pendant quinze jours, huit personnes

d'une entreprise spécialisée de nettoyage ont œuvré de 7h à 18h. Puis, du 27 août au jour de la rentrée, toutes les ATSEM n'ont pas hésité à effectuer de nombreuses heures supplémentaires pour assurer l'ouverture en temps et en heure d'une école accueillante.

“ENFANCE et JEUNESSE”

Une fois l'école nettoyée, les services techniques ont monté une cloison de sécurité pour séparer la zone sinistrée du reste de l'école. On ne peut désormais plus voir la partie sinistrée depuis la partie saine de l'école. Aucun enfant et aucun parent n'auront accès à la partie sinistrée. Le système électrique de la partie saine a été refait et des toilettes adultes provisoires ont été créées. Un prestataire extérieur a refait le plafond de la salle de restaurant scolaire des petits.

L'ensemble du mobilier des salles sinistrées, l'électroménager irrécupérable, ainsi qu'une très grande partie du matériel pédagogique et le matériel de motricité de l'école ont dû être renouvelés. Le mobilier a été monté et les classes réaménagées.

La municipalité a choisi, en accord avec l'Inspecteur d'Académie, de modifier la répartition des salles de classe afin d'assurer, aux « petites sections », un accueil serein dans deux salles proches des blocs sanitaires et permettant la mise en place de dortoirs : la salle de la Passerelle et une classe de « grande section ». La classe des grands a été installée dans un algeco de 54 m² déposé dans la cour de l'école maternelle. Ce

local, loué à cet effet, a un système de fenêtres donnant sur la cour qui permet à l'enseignante de sécuriser le parcours vers les toilettes.



Arrivée d'une des trois parties de l'algeco, à l'école maternelle.

Dans l'urgence, pour la fin de l'été, le centre aéré Li Grigri a été relogé à l'école élémentaire dont il a fallu réaménager une partie des locaux pour accueillir les 3/6 ans. Un algeco positionné dans la cour de la Maison de la Petite Enfance a permis l'ouverture de la classe Passerelle. L'organisation et le suivi des travaux ont été assurés par le coordinateur

Enfance Jeunesse, M. Brunet (nommé maître d'œuvre par la mairie) et le chef des Services techniques.

Je tiens à remercier chaleureusement tout notre personnel pour le travail accompli, et plus particulièrement les ATSEM, le personnel des services techniques, notre coordinateur Enfance Jeunesse, l'ASVP pour son dévouement, ainsi que Messieurs Beck, inspecteur d'Académie, Bracquet, inspecteur de la Jeunesse et des sports, Janin, inspecteur de l'Éducation nationale et tous les élus du conseil pour leur soutien sans faille.

Sandrine Allegre
Adjointe Éducation
Enfance Jeunesse



La classe Passerelle

- Cette classe permet l'accueil
- d'enfants de moins de 3 ans à
- l'école, par du personnel municipal :
- éducatrice jeunes enfants et
- auxiliaire de puériculture, afin
- de les habituer en douceur à la
- socialisation et à la vie scolaire.
- Pour préserver la finalité de cette
- classe, la coopération entre la
- Passerelle et l'école maternelle sera
- renforcée au cours du deuxième et
- troisième trimestre 2015.

“TRAVAUX - URBANISME - VOIRIE”

Réhabilitation de la place du Tambour d'Arcole

Nous souhaitons réhabiliter la place du Tambour d'Arcole afin qu'elle redevienne le cœur identitaire de notre village.

Pour nous aider à mener ce projet, nous avons confié au cabinet Alep, paysagiste, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation de l'opération. Nous avons déjà défini le périmètre d'emprise de l'opération.

Ce projet d'urbanisme prend en compte la continuité de l'enchaînement des places : place du Tambour d'Arcole, rue Victor Hugo et place du 14 juillet.

C'est un projet ambitieux qui dépasse l'aménagement urbain classique et vise à recréer un cœur de village convivial tout en valorisant les commerces de proximité.

Vous participerez à la mise en place du diagnostic des besoins et des attentes et serez tenu régulièrement informés de l'avancée du projet. Le premier volet de ce processus de concertation est **une réunion publique qui se tiendra le 16 décembre 2014 à 18h30, au Foyer rural**, au cours de laquelle sera présenté le diagnostic de départ ainsi que tout le processus d'élaboration du projet. Afin d'anticiper les différentes orientations possibles, le test, prévu pour

évaluer le fonctionnement d'un sens unique de circulation sur la place du Tambour d'Arcole, vous sera présenté à cette occasion. ■



Vue aérienne du périmètre de l'opération.

Le plateau sportif du gymnase : un espace partagé, un espace à partager

Un projet de rénovation et d'embellissement du plateau sportif du gymnase est en cours de réflexion entre la commune de Cadenet et la Communauté de Communes.

Les objectifs sont multiples :

- **Réhabiliter et aménager** des espaces de détente et de jeu, apporter de la convivialité, de la beauté au lieu, imposer du respect pour mieux protéger.

- **Sécuriser** certaines zones (barrières de sécurité, tourniquet anti-motocyclistes...)
- **Mettre sous vidéosurveillance** l'ensemble du plateau sportif et du gymnase (mettre fin aux nombreuses incivilités et dégradations coûteuses pour la Communauté de Communes et Cadenet).
- **Changer et remettre aux normes** le matériel sportif dégradé, existant et très vieillissant, voire très dangereux pour nos enfants.

Ce projet se veut complémentaire de celui du Skatepark et s'inscrit dans la recherche d'une harmonie spatiale et architecturale, afin de proposer de nouvelles orientations sportives, humaines et dynamiques pour nos jeunes pousses et leurs parents.

Marc Jaubert
Conseiller municipal
commission Urbanisme



“ACTUALITÉS”

Alerte au chancre coloré du platane sur la commune



Hervé Vincent

La route Cadenet/Villelaure a été coupée pour permettre l'abattage et l'évacuation de 7 platanes, en raison de la découverte d'un foyer de chancre coloré.

Les dates initialement annoncées (21 et 22 octobre) ont été modifiées en raison du vent violent du 22 octobre.

Sur les 116 platanes situés entre Bastide Blanche et Château Double, un platane a été infecté par un champignon fatal à ces arbres. Il n'existe aucun traitement curatif. Les platanes voisins sont condamnés dans un périmètre de 50 m.

Pour ne pas trop mutiler une des dernières grandes allées de platanes sur

notre commune, le département de Vaucluse a décidé de ramener à 35 m le périmètre de mise en sécurité.

Ce chantier a été entièrement piloté par le Conseil Général de Vaucluse. L'abattage a été fait par une entreprise spécialisée : la société Rieu de Monteux. L'intégralité des frais est prise en charge par le Conseil Général.

Les arbres abattus sont incinérés sur un site agréé. Les souches sont rabotées puis enterrées. Les outils utilisés et tout le périmètre sont désinfectés.

En février 2014, le FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense des Organismes Nuisibles)

chargé, sur le 84, de la surveillance de cette maladie incurable, a repéré un platane suspect sur la RD 973. Les analyses de mars 2014 ont confirmé la présence du *ceratocystis platani*, le chancre coloré du platane. La lutte contre ce champignon parasite est obligatoire et réglementée par un arrêté préfectoral.

Ce champignon microscopique a été apporté en Europe lors du débarquement de 1944 par des caisses de munitions des militaires américains.

Le premier cas dans notre région a été signalé au parc Borély en 1945. La construction de l'oléoduc de Fos a propagé le champignon dans toute la région. Les arbres en bonne santé sont décimés en 3 à 7 ans dès qu'ils sont contaminés.

La contamination se fait par l'intermédiaire d'une blessure mais également à travers les soudures qui s'opèrent entre les racines des arbres voisins. Le champignon s'installe dans les vaisseaux du bois, se nourrit de la sève et obstrue les canaux. L'arbre s'assèche et meurt.

L'humidité, le vent, les interventions humaines sont des vecteurs de propagation du champignon. ■

Si vous avez des platanes chez vous : évitez de lui provoquer des blessures, désinfectez tout matériel ayant touché le platane (tondeuse, débroussailleuse, etc.)
Renseignements : FDGDON Vaucluse
04 90 27 26 78
fdgdon84@fredonpaca.com

Les déchets verts : une réalité, une nécessité, un enjeu écologique et économique



Ces déchets regroupent les déchets végétaux issus notamment de l'entretien des espaces verts, des zones récréatives, des serres, des terrains de sport et des jardins de particulier forts nombreux sur notre vaste territoire. Ces déchets sont : les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies ou d'arbustes, les résidus d'élagage ou d'entretien de massifs...

Un contexte environnemental et une prise de conscience

Le recyclage est devenu important dans la lutte pour la préservation de l'environnement. Ainsi en recyclant les déchets verts nous apportons notre pierre à l'édifice. Mais encore faut-il s'en donner les moyens.

L'entretien de nos jardins engendre des déchets qui sont brûlés la plupart du temps. Or cette pratique du brûlage s'avère être une source prépondérante dans les niveaux de pollution mesurés dans l'air. Elle peut également être source de troubles de voisinage géné-

rés par les odeurs et la fumée, nuit à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Rappelons que le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes, comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets, comme, par exemple, des plastiques ou des bois traités.

L'arrêté préfectoral du Vaucluse n° 2013030-0006 du 30 janvier 2013 distingue deux catégories de déchets verts :

- les déchets générés ou liés directement à l'exploitation agricole, à la gestion forestière, à une obligation de déstructuration par brûlage au titre de la prophylaxie, à une obligation légale de débroussaillage au titre du code forestier,

- les autres déchets verts.

Pour lutter contre les incendies, les premiers peuvent être incinérés par les propriétaires ou occupants en respectant certaines contraintes : périodes définies (voir emploi du feu en Mairie ou Communauté de Communes), conditions climatiques et atmosphériques, environnement sécurisé.

En revanche, il est interdit de brûler à l'air libre tous les autres déchets issus de votre jardin.

Un contexte privatif qui devient vite encombrant

Dans cette région aux parfums idylliques où la vie s'anime dès les premiers rayons de soleil, la réalité devient très rapidement un casse-tête pour nos usagers ne répondant pas aux critères précités. La plupart des maisons privées présentent des espaces verts arborés qu'il faut régulièrement entretenir. Ce travail engendre des déchets verts qui sont, soit brûlés en toute illégalité, soit déversés sauvagement dans des zones reculées (bords de Durance par exemple).

La seule solution actuelle proposée par la Communauté des Communes des Portes du Luberon est une plateforme privée à Puget. Ce service est payant, il faut compter entre 12 à 45 € le m³ suivant le déchet. Sans remettre en cause le principe du pollueur-payeur, il nous semble que la somme ou les sommes demandées par cet organisme sont relativement élevées au regard de la conjoncture actuelle.

Une attitude écoresponsable

La commune de Cadenet s'est associée à celle de Lauris afin d'engager des démarches prospectives dans la recherche de solutions moins onéreuses, en phase avec de nouveaux enjeux écologiques et en essayant de proposer des solutions alternatives pour ses citoyens.

Nous avons donc proposé à la communauté de communes de placer sur les déchèteries de Lauris et de Vaugines des bennes sur les périodes correspondant à l'entretien de nos jardins. La réponse fut sans appel : « NON ! Trop onéreux ! Difficile à gérer ! » Comment se fait-il que d'autres communautés

de communes de taille et de contexte similaires aient, déjà depuis quelques années, résolu ce type de problème ?! Malheureusement pour vous, pour nous, il y a peu de chance que cela évolue dans le temps faute d'intérêt général. On nous a bien fait comprendre que ce n'était pas une priorité, que l'on « conservait » le pack proposé à prix « fort » avec une plateforme privée, et la seule perspective possible pour un

après-demain somme toute lointain serait de trouver un bienfaiteur propriétaire agricole qui mettrait à la disposition de la communauté de communes un terrain afin d'y entreposer nos déchets verts en attente d'être broyés. Croyez-vous qu'une personne avisée sur les dérives que cela peut soulever (problème de sécurité, gestion du terrain et des allées et venues de nos usagers) se risquerait à se lancer dans ce

vaste chantier ? Je vous laisse méditer sur la question.

Quoi qu'il en soit nos propositions sont restées vaines et nous en sommes bien verts.

Marc Jaubert

Délégué de la commune
à la commission
Environnement de la CCPL



Permis de recherche d'hydrocarbures sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon refusé par la ministre de l'Écologie

Vous avez été nombreux à vous élever contre l'octroi par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, d'un permis de recherches de mines d'hydrocarbures (pétroles et gaz) sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon, lors de la consultation publique organisée du 19 septembre au 11 octobre 2014.

La demande de permis déposé, en janvier 2010, porte sur une zone de 870 km² sur le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, dont la quasi-totalité – 801 km² – se trouve à l'intérieur du Parc naturel régional du Luberon (PNRL).

L'absence d'hydrocarbures conventionnels, économiquement exploitables, avait été démontrée par des forages exécutés par le Bureau de recherches géologiques et minières sur le territoire du Luberon entre 1949 et 1988. La recherche d'hydrocarbures de schiste était donc à craindre.

Le bureau syndical du Parc avait adopté, à l'unanimité, une motion de rejet de ce type de recherches, les méthodes et techniques envisagées étant contraires aux orientations d'un parc naturel et à sa charte.

« **Tant que je serai ministre de l'Écologie, il n'y aura pas de gaz de schiste et pas d'investigation sur le gaz de schiste** », avait affirmé Madame Royal, le 28 septembre 2014.

Interpellée par Monsieur Jean-Louis Joseph, président du PNRL, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie s'est positionnée contre ce projet avant même la fin de la consultation. Dans un courrier adressé le 6 octobre à Jean-Louis Joseph, la ministre écrit : « *Au vu des premiers résultats et après examen attentif de l'avis du parc naturel régional que je partage totalement, je suis en mesure de vous indiquer que le permis sera refusé.* »

« *Du point de vue de l'intérêt général* », poursuit Mme Royal, « *les risques de dégradation d'un espace naturel remarquable sont incompatibles avec les forages envisagés et détruiraient beaucoup plus d'emplois qu'ils n'en créeraient, notamment dans le domaine touristique, artisanal et agricole.* »

Elle ajoute : « *Je vous remercie de votre mobilisation, celle des élus, celle des associations, celle des citoyens, qui sont aussi*



partie prenante d'une décision démocratique respectueuse de chacun. »

Le président du Parc a remercié officiellement Mme Royal de sa décision.

Marie-Françoise Joseph





A. Gallardo

Ce salon s'adresse à tous les Cadéniens de 1 à 101 ans. Vous y trouverez un ensemble de livres émanant uniquement de « petites maisons d'édition ». Le qualificatif « petite » n'enlève rien à la grandeur ou à la maturité de ces structures éditoriales.

Le salon est organisé par le service culturel de la municipalité de Cadenet et la Boucherie littéraire, association à but non lucratif.

La Boucherie littéraire est chargée de l'administration, la recherche de financements, la conception, la programmation et la mise en œuvre de l'événement.

La municipalité de Cadenet participe sérieusement au financement du salon, met à disposition les locaux nécessaires à sa réalisation et les personnels techniques de la ville. Cette mise en commun des compétences permet d'avancer main dans la main et d'offrir, chaque année, aux habitants de Cadenet et d'ailleurs, un salon gratuit et de qualité. Cette année, le salon fêtera ses 5 ans d'existence.

Ce salon est le vôtre, ça se passe à Cadenet et vous y êtes les bienvenus.

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale René Char offre, aux Cadéniens, deux rendez-vous privilégiés avec des auteurs du salon un à deux mois avant ce dernier. Cette année, il est proposé à l'école primaire et au collège de participer au Salon : un concours de poésie pour les enfants de 7 à 12 ans a été initié par la Boucherie littéraire. Une rencontre avec un auteur est proposée aux élèves du collège et à ceux de l'école primaire.

Salon du livre de Cadenet : Les beaux jours de la petite édition

En 2015, Cadenet mettra à l'honneur une maison d'édition des Hautes-Alpes et une de Belgique. Une trentaine d'autres éditeurs seront là : de toute la France, de Suisse, du Maroc... Ils présenteront des romans, de la poésie, de la bande dessinée, de la littérature étrangère, des livres pour les enfants... Comme chaque année, des auteurs et des illustrateurs seront présents. Des ateliers gratuits auront lieu le samedi et le dimanche matin pour les enfants. La remise des prix du concours de poésie aura lieu le dimanche après-midi.

Antoine Gallardo
Directeur de la
Boucherie littéraire



A. Gallardo

Le Salon du livre 2015

aura lieu les **4 et 5 avril**, à la salle
Yves Montand, de 10h à 18h30.

Renseignements à l'Office du tourisme :

04 90 68 38 21

et à la Laiterie : **04 90 08 94 65**

Courriel :

serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Internet :

laboucherielitteraire.eklablog.fr

Accueil des participants

À l'occasion du salon, le week-end du 4 et 5 avril prochain, vous pouvez participer activement à la vie culturelle du village en accueillant chez vous des personnalités du monde littéraire, dans des conditions de convivialité qui n'existerait pas autrement.

Si discuter littérature vous intéresse, si vous avez la possibilité d'offrir l'hospitalité à un ou deux exposants : auteurs, libraires, éditeurs passionnés par leur travail, contactez-nous :

contact@laboucherielitteraire.com
07 81 19 76 97

ou :

Centre culturel « La laiterie »

04 90 08 94 65

Le programme « Patrimoine en marche »

Ce programme, porté par le département du Vaucluse et la commission Gagnière, a pour objectif la découverte, la préservation et la valorisation du patrimoine mobilier non protégé du Vaucluse.

Dans ce cadre, notre commune a été intégrée à la prochaine campagne d'inventaire 2015 pour la restauration de médaillons se trouvant dans l'église de Cadenet.

De plus, dans le cadre de la campagne nationale « Le plus grand musée de France » lancée conjointement par la Sauvegarde de l'art français et la Junior Entreprise de l'école du Louvre, ces tableaux-médaillons du XVII^e siècle ont été remarqués.

Ces médaillons, au nombre de douze, où figurent les Mystères du Rosaire, sont accrochés sur le mur de droite de l'église.

La totalité a pâti des aléas du temps et tous les médaillons auraient besoin d'être restaurés.

Néanmoins, l'ensemble de l'opération nécessite un budget très élevé pour notre commune, c'est pourquoi nous allons en priorité concentrer nos moyens sur les deux médaillons les plus abîmés qui se trouvent actuellement au presbytère.

En passant par les soins de restaurateurs agréés par la Commission Gagnière, nous pourrions bénéficier d'une subvention intéressante.

N'oubliez pas qu'une œuvre d'art qui n'est plus regardée disparaît, c'est notre patrimoine à tous, préservons-le.

Annie Torrese

Adjointe à la Culture au Patrimoine et au Tourisme



La chapelle Notre-Dame-des-Anges des Verunes a été ouverte à cette l'occasion.

Les journées du patrimoine

organisées par des associations de Cadenet, coordonnées par l'Office du Tourisme et financées par la municipalité.



Visite guidée à l'intérieur de la chapelle.



Reconstitution de la Bugade, à la fontaine de la rue Kléber.

Les hommes tapent le carton pendant que les femmes sont au lavoir !



La fête des associations

Le samedi 20 septembre 2014 a eu lieu la Fête des Associations, de 10h à 17h sur la place de la Mairie, organisée par la commission municipale « Vie associative ».

45 associations de notre village étaient présentes sous un beau soleil d'automne. Cette journée a été l'occasion de découvrir les différentes disciplines sportives, culturelles, sociales et économiques de notre village.

Cet événement a permis sur un même lieu et en une seule journée de réunir les forces vives de Cadenet.

Des rencontres, des échanges, des ateliers, des démonstrations se sont succédé tout au long de cette journée.

Un quizz'asso a été organisé permettant aux 10 gagnants de bénéficier d'une réduction de 70 € dans l'association de leur choix (50 € offerts par la Mairie et 20 € offert par l'association).

La municipalité a invité tous les participants à un apéritif vers 12 heures 30. Cette fête fut une belle réussite.

Merci à toutes les associations pour leur participation active.

Un grand bravo à tous ces bénévoles. Merci à la commission « Vie associative » pour son dévouement à mes côtés.

Merci à Laurent Guoin et Grégory Gerlone pour leur efficacité à l'organisation de cette manifestation.

Merci aux Services techniques de la mairie pour leur aide.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Nous vous informerons sur la nouvelle organisation de la vie associative côté « mairie » à compter de janvier 2015.

Jean-Marc Brabant

Adjoint à la Vie associative



Nous souhaiterions mettre en place une **commission extramunicipale** de la vie associative à Cadenet. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire, soit à l'accueil de la mairie, soit par notre adresse mail : associations@mairie-cadenet.fr



La commission municipale « Vie associative » : Anne-Marie de Lacenne, Georgette Viens, Jean-Marc Brabant, Marcello Manganaro, Françoise Raoux- Jacquème, Valérie Grange, Caroline Bomba et Valérie Boisgard.

Notre devise :

« ÉCOUTER, SOUTENIR, ACCOMPAGNER NOS ASSOCIATIONS »



Chers Cadenetiennes et Chers Cadenetiens,

La fin de l'été a été marquée par l'incendie volontaire de l'école maternelle. Nous le regrettons autant que vous. La rentrée scolaire a pu se faire dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation de l'ensemble du personnel municipal. Nous regrettons que les élus de l'opposition n'aient pas été consultés, notamment pour participer à la cellule de crise, nous avions des compétences qui auraient pu servir.

Nous condamnons fermement de tels actes de vandalisme, irresponsables, qui confirment une vague de plusieurs incivilités (voitures cassées et incendiées, menaces verbales ou armées, etc.) dont nous avons été témoins ces derniers temps. Notre demande de renforcer la Police municipale s'en trouve largement justifiée.

Nous sommes et serons toujours attentifs à tout événement ou décision prise pour notre village.

En ce qui concerne la démarche participative annoncée dans le billet du Maire dans le dernier bulletin municipal, nous l'attendons toujours, surtout en ce qui concerne certaines commissions municipales qui, six mois après les élections, ne se sont toujours pas réunies. Seul l'avenir nous le dira, espérons-le pour une réelle démocratie.

Nous regrettons également qu'aucun représentant de l'équipe dite « minoritaire » n'ait été désigné par la Municipalité pour participer aux commissions de travail de la Communauté de Communes des Portes du Luberon dans lesquelles nous aurions pu participer et agir de façon positive.

Faisant suite aux raisons de notre engagement et à l'envie de continuer à travailler ensemble, il a semblé naturel à l'ensemble des membres de la liste Cadenet Tambour Battant de créer une association du même nom afin de constituer une vraie force vive de propositions.

Vous pouvez nous contacter au 07 82 15 78 15, par mail à cadenet.tambourbattant@gmail.com ou nous retrouver sur www.facebook.com/Cadenettambourbattant

Très bonne fin d'année à toutes et tous.

Bien cordialement.

Les élus de **Cadenet Tambour Battant**

Toutes les commissions municipales se sont réunies et travaillent désormais à la concrétisation des projets pour lesquels nous avons été élus. Vous pouvez suivre dans ce bulletin, l'avancement des travaux, car nous avons à cœur de vous tenir informés des transformations voulues pour le village et nécessaires à notre cadre de vie. Le site internet municipal rénové sera en ligne au cours du premier trimestre 2015. C'est une source d'informations importante sur la vie de la commune.

Le programme de requalification de la place du Tambour d'Arcole se met en place. Il nécessite une participation active de la population pour comprendre ce que cette place représente. Vous serez donc consultés à cet effet, par divers moyens qui vous seront expliqués lors de la réunion publique du 16 décembre au Foyer Rural. Nous comptons sur votre participation.

Pendant toute la période électorale, le travail entrepris par les élus sur le Plan Local d'Urbanisme a été freiné, mais il reprend maintenant avec force. Là aussi, une procédure de concertation sera mise en place à l'issue de cette étude.

Nous sommes également attentifs à la sécurité dans le village et cet été, suite aux différents épisodes de vandalisme sur les parkings, un surveillant d'une société de gardiennage a veillé, la nuit, sur les biens et les véhicules. Nous avons mis en place une procédure d'embauche d'un troisième policier municipal pour renforcer l'équipe existante (deux policiers et un ASVP). Cette équipe pourra procéder à des rondes nocturnes. Nous pourrions également mutualiser nos efforts avec la police municipale d'autres communes qui font face aux mêmes problèmes. Ce projet de mutualisation ne se fait pas dans le cadre de notre intercommunalité mais par des conventions entre deux communes.

Les commissions de travail de notre Intercommunalité sont également au travail dans ses domaines de compétences. Chaque conseiller municipal de Cadenet peut faire entendre sa voix par l'intermédiaire de nos représentants dans ces commissions intercommunales et faire remonter les desiderata des commissions municipales et de la population.

Il est indispensable que vous nous fassiez part de vos attentes.

Nous pourrions alors exercer notre mandat pour mettre en œuvre notre projet électoral en étant à votre écoute et proche des attentes de l'ensemble des habitants de notre village.

Liste **Encore et toujours pour Cadenet**



Exposition et conférence sur la période 1914/1918 à la Laiterie, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Gérard Peers, qui avec Guillaume Beckert a organisé à la Laiterie une exposition sur 14-18, a accepté de répondre aux questions du *Tambour*.

Marie-Françoise Joseph : *Gérard Peers, pourquoi vous êtes-vous intéressé à cette période de l'histoire de la France vue sous l'angle de Cadenet ?*

Géard Peers : C'est une longue histoire qui démarre en 1972, lorsque nous avons trouvé un sac de courrier dans le grenier de la maison que nous venions d'acheter à Cadenet, avec mon épouse, Madeleine. Les lettres dataient de la période de la Grande Guerre. Je contacte rapidement la personne à qui ce courrier était destiné : Édouard, Espérance, Soleil Jacquème, 81 ans à l'époque.

14-18, commémoration du centenaire de la Grande Guerre

Soleil ne souhaite pas vraiment récupérer ces lettres, souvenirs d'une époque douloureuse. La guerre a éclaté alors qu'il faisait son service militaire depuis 1913. Il a donc enchaîné une année de service à quatre années de guerre, dont trois au front. Il meurt peu de temps après notre premier et notre seul contact à ce sujet.

On a un peu oublié cette découverte et en 1996, à ma retraite, j'ai décidé de me plonger dans ce courrier. J'ai mis six mois à tout déchiffrer.

Son fils Max, qui habitait loin de Cadenet, fond en larmes au téléphone en apprenant l'existence de ce courrier et de cette période de la vie de son père dont ils n'avaient jamais parlé ensemble.

À sa demande, je lui envoie plusieurs lettres par semaine. Il m'autorise à retranscrire une partie de ce courrier.

Le neveu de Soleil, Raymond, me contacte alors, car Max lui fait parvenir ces courriers au fur et à mesure.

Je propose de monter une exposition autour de ces échanges épistolaires de la guerre 14/18

car ils constituent un témoignage important sur la vie quotidienne à Cadenet, à cette époque et sur la vie au front.

L'exposition a lieu en 2010 à la Laiterie. Raymond y assiste et semble apprécier, mais ni Max ni Raymond ne récupèrent les courriers.

Ces lettres suscitent l'intérêt de nombreux historiens. Il me semblait important que cet ensemble reste à Cadenet et je décide de confier cet héritage patrimonial à Guillaume Beckert, Cadenetien passionné de patrimoine modeste et d'histoire de notre village. Guillaume prépare d'ailleurs son doctorat d'histoire sur



La ferblanterie Jacquème.



Gérard Peers et Guillaume Beckert.

cette période. Il a numérisé l'ensemble des pièces. Il m'a proposé de joindre expositions, lectures des lettres et conférence sur la période 1914-1922 dans le cadre des commémorations du centenaire de cette guerre avec l'association C.L.E.F. Cette expo-conférence a eu lieu du 17 au 24 avril 2014 et a été reprise lors des Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2014 à la Laiterie. La prochaine manifestation aura lieu à Pertuis, le 20 novembre, puis au printemps, à la Laiterie à Cadenet. Par ailleurs chaque manifestation a fait l'objet de plaquettes et de films DVD*.

Et puis nous avons fait des émules. Les élèves de la classe de CM2 de M. Mouries de l'école élémentaire ont lu des lettres issues de « mémoire de poilus » lors de la fête du Patrimoine pendant l'exposition de septembre 2014.

M.-F.J. : *Qu'est-ce qui vous a le plus touché dans ces courriers ?*

G. P. : Ces échanges épistolaires, entre Soleil et sa famille à Cadenet, loin de la réalité de la guerre, sont passionnants. Ils racontent le quotidien de la guerre, la prise de conscience de sa durée et puis les blessés, les morts, le chagrin. Mais plus que tout ce sont les lettres de Louise, la grande sœur de Soleil, que je trouve les plus touchantes. Louise, parfaitement consciente de la dureté de la situation, a écrit régulièrement à son frère. Ces lettres sont de véritables reportages sur Cadenet, le village vidé peu à peu des hommes de moins de 44 ans, tous

mobilisés, le quotidien des femmes à qui incombent désormais aussi les travaux des champs, la manufacture, l'ensemble des tâches tenues jusqu'ici par les hommes, le retour des premiers blessés, la réinsertion difficile, les morts. La guerre ne fait que des ravages. ■

*Plaquette et DVD sont disponibles auprès de l'association C.L.E.F., BP 9, 84160 Cadenet 06 79 20 03 28



Hervé Vincent

Documentaire : « La fin du village, le début de... »



Hervé Vincent

Ce printemps, une équipe de tournage, caméra à l'épaule, a interrogé certains de nos concitoyens et filmé différents lieux et activités dans notre village. Bertrand Delais, réalisateur de ce film-documentaire, a répondu aux questions du Tambour.

Marie-Françoise Joseph : *Quel sera le titre du documentaire que vous avez tourné à Cadenet sur le village et ses habitants au printemps 2014 ? Pouvez-vous également*

nous dire quand il sera diffusé sur France 3 et si les habitants de Cadenet pourront en avoir la primeur lors d'une projection ici, salle Yves Montand par exemple ?

Bertrand Delais : Le film va s'appeler « La fin du village, le début de... ». Pour le reste, je ne peux pas vous répondre puisque c'est la chaîne qui décide de la programmation. Il sera bien diffusé sur France 3 national, sans doute au printemps 2015. Concernant une éventuelle projection à Cadenet à l'intention des habitants du village, j'ai soumis l'idée au producteur qui l'analyse sur le plan juridique. Je ne sais pas encore si cela sera possible.

M.-F.J. : *Comment est née l'idée de ce documentaire ?*

B. D. : Ce sujet est venu simplement suite à la lecture du livre de Jean-Pierre LeGoff « La fin du village ». J'avais, plusieurs années auparavant, beaucoup aimé le livre de de Pascal Dibie, ethnologue du Musée de l'homme, sur les transformations d'un village de Bourgogne « Le village métamorphosé » (2006). Je suis donc parti de l'analyse de LeGoff sur la fin d'une époque à travers l'histoire sociologique de Cadenet. Mais ce n'est pas une adaptation du livre de Jean-Pierre Le Goff car c'est plus complexe dans un documentaire, sauf à faire



Joël Boisgard, un des protagonistes, en 1984, de l'exposition « Avoir 20 ans à Cadenet », interviewé par Bertrand Delais, 30 ans après.

des simplifications gênantes. Cadenet est pour moi semblable à bien d'autres villages en France, même s'il existe des singularités, puisque nous sommes dans une région avec un tourisme important... Cela a modifié la population du village. Pour moi, et après avoir passé près de trois semaines dans le village, les Cadenetiens « historiques » souffrent, de manière consciente ou inconsciente, de la perte d'une aura sociale traditionnelle, fondus de plus en plus dans la masse d'arrivants de type urbains dont les attentes sont différentes. En ce sens, Cadenet est le fidèle miroir de la société française. C'est un village où coexistent des habitants sans qu'émerge une notion de vivre ensemble. C'est un village éclaté comme l'est la société française. Un sociologue allemand évoque la France comme un archipel sans pont pour aller d'une île à l'autre !

M.-F.J. : *Quel est le fil conducteur de votre documentaire ?*

B. D. : Le documentaire s'articule en trois temps, disons chronologique : d'abord la ruralité ouvrière, l'âge d'or de la vannerie, la disparition de ce monde traditionnel avec l'exode rural des jeunes du village dans les années 80, remplacés par l'arrivée des néo-ruraux, l'effondrement de l'agriculture vivrière, le remplacement de terres agricoles par de l'habitat ou des zones d'activités artisanales. Les anciens n'ont pu que constater qu'ils devenaient minoritaires. L'arrivée de M. Tamisier à la

municipalité, maire non issu du Cadenet « historique », illustre bien cette étape. M. Tamisier a eu à cœur d'essayer de faire cohabiter deux types de population aux intérêts et traditions différentes, les « traditionnels » et les « cultureux », sans beaucoup de succès cependant. Mais cela était sans doute impossible car il n'y avait pas de demande pour la rencontre... Pierre Croux analyse très bien la disparition de l'imaginaire villageois avec une comparaison de la représentation du bâti dans la publicité : la vieille pierre, solide, traditionnelle a fait place à la maison contemporaine, urbaine, avec de grandes baies vitrées. Puis, l'arrivée d'une émigration urbaine aisée, attirée par la proximité des moyens de transport rapide (TGV, aéroport) et la renommée du Luberon, a généré une hausse du prix au m², ne permettant plus aux jeunes de rester vivre au village où, par ailleurs, les opportunités de travail sont quasiment inexistantes. Cette émigration urbaine a l'exigence d'un confort et d'un mode de vie identique à celui

présent dans la ville qu'ils ont pourtant souhaité quitter. Les exigences de cette population nouvelle modélisent l'évolution demandée aux infrastructures du village traditionnel. Enfin Cadenet n'est désormais plus un village avec ses 4 200 habitants, mais pas encore une ville. Cependant les codes urbains s'imposent au mode de vie villageois. L'anonymat offert par la grande ville s'applique désormais dans le village où l'on ne sait plus qui est qui. Les fêtes traditionnelles sont peu à peu remplacées par des événements comme Cadenet-Plage. Je ne porte aucun jugement sur ce fait, je constate seulement la mise en place d'activités issues des grandes villes (Paris-Plage). Les grandes familles cadenétiennes ne jouent pratiquement plus aucun rôle à Cadenet. Les cercles ou sociétés traditionnelles (comité des fêtes, amicales diverses) sont lentement, mais sûrement, supplantés par les associations sportives ou les associations de parents d'élèves, tout comme en ville.

M.-F.J. : *Que reprenez-vous de votre rencontre avec le village et ses habitants ?*

B. D. : Je sais que je reviendrai avec grand plaisir à Cadenet. Les habitants que j'ai rencontrés m'ont accueilli chaleureusement. Et surtout, je trouve que c'est un village d'une incroyable vitalité... Entre la bibliothèque, les tennis, la laiterie... Effectivement, le village offre beaucoup d'attraits. D'un côté, la communauté villageoise s'efface devant la culture urbaine, d'un autre côté, cette même culture urbaine modifie le village. Il faut juste espérer que Cadenet arrivera à trouver un point d'équilibre pour ne pas grossir comme Pertuis ou devenir un sanctuaire à touristes comme Lourmarin !



Tournage lors d'un tournoi de boules.



Séjour et concert des élèves de l'école de musique de Lauris à Ötisheim, petite ville du Bade-Wurtemberg située près de Stuttgart

Quinze musiciens, dont douze jeunes de 11 à 17 ans, ont participé à ce séjour, entièrement financé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Un concert, donné le 19 octobre dans cette petite cité, s'est articulé autour de soli et duos des élèves de l'école de musique, puis, des musiciens de la formation musicale d'Ötisheim et enfin, 28 des musiciens de ces deux formations ont interprété deux sarabandes de Haëndel et l'*Hymne à la joie* de Beethoven, sous la direction d'or-

chestre de Marc Gonzalez, directeur pédagogique de l'école de musique de Lauris. Trois jeunes musiciens de Cadenet participaient au concert : Carla au violon, Yann à l'accordéon et Ugo à la batterie. Les 120 spectateurs ont fait une *standing ovation* et ont demandé un rappel de l'*Hymne à la joie*.

B. Gless

Président de l'école de musique
Jean François Garnier de Lauris

L'association AVF Pertuis et Sud Luberon

« **Accueil des Villes Françaises** » a pour but d'accueillir les nouveaux arrivants du Sud Luberon. Afin de les aider dans leur intégration et leur permettre de reconstituer leur tissu social, elle leur propose des supports d'accueil à travers diverses activités : découverte de la région, activités ludiques, artistiques, culinaires, linguistiques, randonnées, visites guidées culturelles, sorties théâtre, cinéma spectacles, etc. **Vous pouvez consulter notre programme trimestriel sur notre site internet.**

Les bénévoles de l'AVF Pertuis et Sud Luberon rencontreront les nouveaux arrivants, à leur demande, lors de rendez-vous personnalisés, où lors de permanences organisées dans leur village d'avril à juin. Renseignements auprès de la mairie ou de l'Office de Tourisme. Rejoignez-nous !

La présidente

Micheline Dumont-Koch



Le stand AVF pendant la fête des associations.

L'Amicale des Donneurs de Sang de Cadenet communique :

Date des prochaines collectes de sang

mercredi 18 février 2015

mercredi 3 juin 2015

mercredi 2 septembre 2015

mercredi 2 décembre 2015



Renseignements auprès de Mme Belly-d'Alessio, présidente : **06 81 92 82 24**

Pour nous contacter :

182 place Mirabeau à Pertuis

Tél. port : **06 06 59 71 33**

Mail : **avf.pertuis84@yahoo.fr**

www.avf.asso.fr/fr/pertuis

La rentrée 2014 du club Cadenet Luberon Handball

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux jeunes lors des séances de test organisées par le CLHB, ce nouvel élan va permettre au club d'ouvrir de nouvelles possibilités à ces équipes, ainsi :

- **Les -16 ans** se sont étoffés cette année. Ils seront inscrits en championnat à leur grande joie !
- **Les -14 ans** suivent leurs aînés. Ils débutent les championnats de brassage dès le 26 septembre.

• **Les -12 et -10** sont nombreux et forment de belles équipes qui seront inscrites en championnat également.

• **L'école de hand** a fait une rentrée en force et a accueilli 21 enfants âgés de 4 à 7 ans.

• Et enfin, **l'équipe Loisirs** s'est, elle aussi, bien étoffée et forme une équipe hétérogène et dynamique avec un bel esprit composée de 18 personnes. À leur demande, ils seront inscrits en championnat Loisirs. Qui veut vient !

Le club Cadenet Luberon handball (CLHB) a été créé en 1995. C'est par l'intermédiaire de personnes bénévoles et dynamiques que ce club a vu le jour. Ils avaient en commun une passion : le sport et plus particulièrement le handball, et l'envie de la partager avec les habitants de leur village et des alentours. Le club se donne pour mission de proposer l'initiation et perfectionnement de l'activité handball. L'encadrement par des bénévoles et un salarié diplômé est propice à la découverte du handball, en loisir ou en compétition de façon adaptée.

Pour les 3 prochaines années, le club souhaite développer les axes suivants :

1. Structurer et développer « l'école de hand » pour continuer de proposer un service de qualité à tous nos jeunes licenciés.

2. Recruter, intégrer, fidéliser des bénévoles compétents pour encadrer de façon adaptée nos séances, gérer et faire évoluer le club en toute pérennité.

3. Mobiliser et former des éducateurs et arbitres pour répondre aux évolutions actuelles et futures.

Plus d'information sur notre site internet et notre page Facebook, suivez-nous :

cadenet.handball.free.fr

Page Facebook :

[Cadenet Luberon HandBall](#)



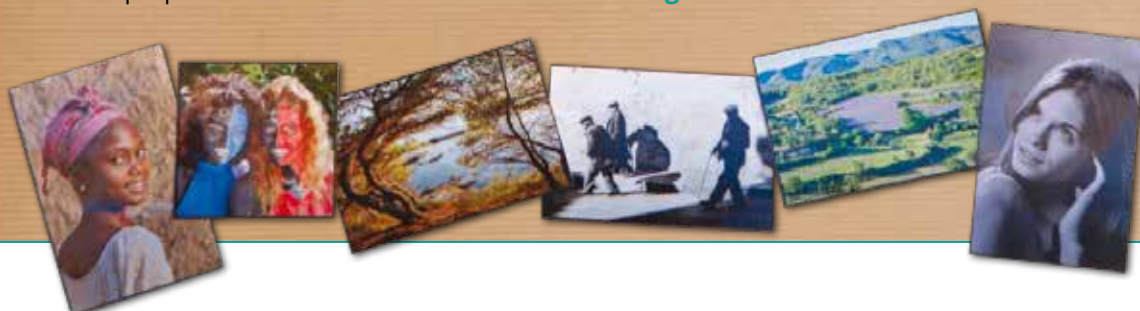
Apéro PHOTO pour ceux qui aiment faire des images ou simplement les regarder

Une fois par mois, on se montre nos photos sélectionnées autour d'un thème.

On les commente et on peut approfondir le côté technique. On pourra aussi organiser des sorties photo, visiter une expo...

Ces rencontres amicales, et sans frais, seront dans le cadre de l'association AVECC (Voir Ecouter Comprendre Créer)

Si cette proposition vous intéresse : herv.vincent84@gmail.com - 04 90 68 14 51 - herv.vincent.fr





René Loyv

Exposition P(H)ommes de terre

Au centre culturel la Laiterie, vous avez pu voir P(H)ommes de terre, une exposition de l'artiste suisse René Loyv.

René Loyv explore la nature humaine, met en scène dans ses installations, photographies, vidéos et objets, un univers artistique où les patates sont reines. Il sculpte, analyse et observe obstinément ce tubercule. La modification du vivant où se mesurent, sans fard, les outrages du temps le passionne. Il travaille sur le passage du temps, de la germination à la momification.

En 2014 René Loyv a reçu le prix la Sarrazine de la Fondation suisse Anne et Robert Bloch. Ce Prix offre au lauréat un séjour de huit mois dans le Sud Luberon. Durant ce séjour, une collaboration a vu le jour entre le travail de René Loyv et les mots du poète du Sud Luberon Thomas Vinau, amateur de mots-miettes, de mots-poussières et de poèmes-allumettes. De cette rencontre est né un recueil de vingt-huit textes accompagnant vingt-huit portraits du tubercule. Un texte et des sculptures qui nous questionnent, nous remuent et nous collent à la peau... de terre.



La Boucherie littéraire a l'origine de cette rencontre en a édité un livre.

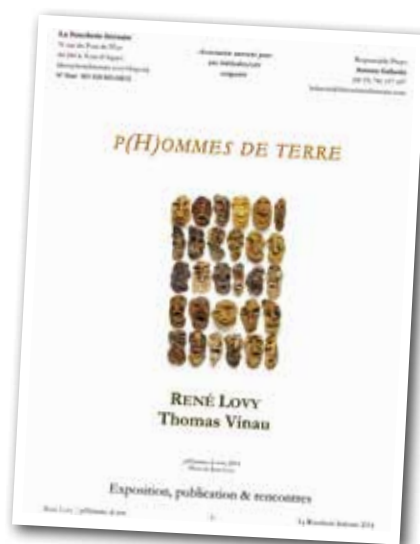
contact@laboucherielitteraire.com
0 781 197 697



L'atelier Patates a attiré petits et grands.

René Loyv

À l'occasion de cette exposition, un atelier Patates, organisé par la Boucherie littéraire, s'est tenu à la bibliothèque et a attiré de très nombreux participants, enfants et parents émerveillés de l'infini univers de la sculpture sur pommes de terre. ■



À découvrir !

La Bouquinerie propose aux habitants de Cadenet des livres d'occasion : romans, ouvrages documentaires, livres d'art, livres anciens, romans policiers, de science-fiction, albums et romans pour enfants, recueils de poésie, etc. en bon état et à prix très réduits. Les bénéficiaires contribuent à la scolarisation des enfants du village de Tangassogo au sud du Burkina Faso. Ce projet a été mis en place par les membres cadénétiens de l'Association Diinlama-France www.diinlamafrance.org
La Bouquinerie 72 avenue Gambetta (angle de la rue Font de l'aube)
Ouverte le lundi matin ou sur rendez-vous
04 90 09 53 71 - 06 11 20 16 60



Calendrier Stages/Événementiels 2014/2015 de l'association Art' Sports

Samedi 20 décembre :
Tournoi de boxe enfants
de 11h à 18h, au gymnase

Mercredi 31 décembre :
Repas dansant du Jour de l'an 2015
à la salle Yves Montand
Infos : artsport.fr - 06 34 22 00 49

Vacances de février :
Stages multisports

- **Du 23 au 27 février :**
de 14h à 17h, au gymnase
- **Du 2 au 6 mars :**
de 9h à 17h, au gymnase

Vacances de printemps :
Stages multisports

- **Du 27 au 30 avril :**
de 14h à 17h, au gymnase
- **Du 4 au 7 mai :**
de 9h à 17h, au gymnase



Grandes vacances :
Stages multisports/arts martiaux

- **En juillet 2015 :** du 6 au 10,
du 13 au 17, du 20 au 24 et
du 27 au 31 juillet

Grégory sur le stand de la fête des associations.



Contact : Gregory Gerlone
06 34 22 00 49
www.artsports.fr

Hervé Vincent

Stages de cirque

avec la

Cirk' Mosphère



Du 23 au 27 février :

- **Pour les 5-7 ans :** de 10h à 12h
- **Pour les 8 ans et + :**
de 13h30 à 16h30

Du 2 au 6 mars :

- **Pour les 5-7 ans :** de 10h à 12h
- **Pour les 8 ans et + :**
de 13h30 à 16h30

Du 27 au 30 avril :

- **Pour les 5-7 ans :** de 10h à 12h
- **Pour les 8 ans et + :**
de 13h30 à 16h30.

Du 4 au 7 mai :

- **Pour les 5-7 ans :** de 10h à 12h
- **Pour les 8 ans et + :**
de 13h30 à 16h30



cirkmosphere.org

Inscriptions : **04 90 68 38 57**
contact@cirkmosphere.org

Le Temps du Renouveau

Samedi 13 décembre 2014 :
Repas de Noël

Salle Yves Montand, à 12h30

Samedi 17 janvier 2015 :
Gâteaux des Rois

Salle Yves Montand, à 14h30

Dimanche 22 février 2015 :
LOTO

Salle Yves Montand, à 14h30

Mercredi 25 février 2015 :
Aïoli des Cendres

Salle Yves Montand, à 12h30

Samedi 18 avril 2015 :
Surprise du Printemps
Salle Yves Montand

La foulée des Gardis

Vendredi 9 janvier 2015 :
Gâteaux des Rois
Salle 2 du Foyer, à 20h30

Dimanche 29 mars 2015 :
LOTO
Salle Yves Montand,
à 14h30



Avis aux associations :

Pour que vos événements apparaissent sur le panneau lumineux, contactez le service municipal de la communication : communication@mairie-cadenet.fr dans les dix jours qui précèdent la manifestation.

Prochain bulletin : juin 2015

Date limite de réception des informations à publier dans l'agenda : 15 avril 2015.

Fichier et photo à envoyer à : communication@mairie-cadenet.fr ou sous enveloppe pour « service communication agenda », à déposer en mairie.

Les bibliothèques de Cadenet, Cucuron, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines



proposent une manifestation :
« Destination Grand Nord »
 du 24 novembre au 13 décembre 2014

Exposition interactive, contes, conférences, ateliers, films autour du Groenland et des pays du Grand Nord, dans l'ensemble des bibliothèques du réseau.

GRATUIT

Le programme détaillé est disponible à la bibliothèque.

Atelier d'écriture à la bibliothèque de Cadenet

Bienvenue à l'atelier d'écriture 2014-2015 qui a lieu un mardi sur deux, de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque municipale de Cadenet.

Le corps sera, cette année, le sujet et l'objet de nos écritures. Corps, grammaire, langue : on y sera « jusqu'au cou », et on en aura peut-être « par-dessus la tête ». Exploration d'une écriture joueuse et partagée, avec la poésie et la philosophie pour fil rouge de nos gamberges. Le rire et l'âme dans tout ça ?

Frédérique Mérie
 Animatrice d'ateliers d'écriture

Inscriptions auprès des bibliothécaires ou au **04 90 68 64 48**

CONCOURS PHOTO NUMÉRIQUE

La commission Communication organise un concours photo de novembre 2014 à octobre 2015

Le jury du concours est composé des membres de la commission municipale communication.

Seules des photos du village de Cadenet sont acceptées (vues d'ensemble, détails, rues, façades, manifestations, événements, etc.) et doivent être identifiables comme étant prises dans le village.

La meilleure photo numérique de Cadenet sera déclarée photo du mois et apparaîtra un mois ou plus sur la page d'accueil du site internet municipal avec le nom du photographe.

La meilleure photo du mois fera la couverture du bulletin municipal avec en deuxième de couverture le nom du photographe et sa photo d'identité (si le gagnant le souhaite).

Les photos numériques doivent être fournies en haute définition, au format JPG, ne devront pas excéder 5 Mo et doivent être envoyées, en pièces jointes, par mail à :

communication@mairie-cadenet.fr ou via un logiciel de téléchargement de photos.

L'intitulé du fichier de photo doit comporter le nom du photographe

(exemple : untelphoto1.jpg). Le mail d'envoi devra comporter le nom, l'adresse mail et postale du photographe et son numéro de téléphone.

L'envoi de photos sous-entend l'accord de son auteur pour une publication de son cliché sur les publications municipales, site et bulletin.

Si sa photo est retenue, le participant sera contacté par la commission.

À vos appareils !

L'agenda des festivités

NOVEMBRE

Les 22 et 23 novembre
Foire aux Santons

Organisée par
le comité des fêtes
La Laiterie



Dimanche 30 novembre
Marché de Noël africain

Toute la journée, salle Yves Montand

Du 24 novembre au 3 décembre
Semaine Groenland

Organisée par la bibliothèque
La Laiterie



DÉCEMBRE

Jeu 4 décembre
**Rencontre avec l'auteur
Emmanuelle Pagano**

Avec Les Nouvelles Hybrides
La Laiterie, à 19h



Les 6 et 7 décembre
Téléthon

Animations dans le village le samedi
Thé dansant au Foyer rural le dimanche

Dimanche 7 décembre
Marché de Noël

Toute la journée dans les rues du village

Du 9 au 23 décembre
**Exposition
Patricia Leroy and Co**
Mosaïques et sculptures

La Laiterie



Dimanche 14 décembre
Loto du Comité des Fêtes

Salle Yves Montand, à 15h

Mercredi 24 décembre
Crèche vivante

à partir de 16h :

Défilé dans le village puis représentation des **scènes de la Nativité** dans les grottes du site du château.
Dégustation de vin chaud et gibassié.
(dans l'église en cas de pluie)

Mercredi 31 décembre
**Réveillon
de la Saint-Sylvestre**

Salle Yves Montand, à partir de 20h
Ambiance cotillons et animation DJ par
Greg Gerlone.

Infos et réservations :

06 22 97 05 70 et 06 34 22 00 49

et pour l'année 2015 :

JANVIER

Dimanche 18 janvier
Loto de l'Office de Tourisme

Salle Yves Montand, à 15h

Dimanche 18 janvier
Repas des Vanniers

Bastide des Fontaines, à partir de midi

FÉVRIER

Du 5 au 17 février
Cadenet s'expose
Salon des Cadenetiens

La Laiterie



MARS

Samedi 7 mars
Vide-poussette

Salle Yves Montand, de 10h à 17h

Les 14 et 15 mars
Carnaval

Samedi à 15h : défilé, jugement de caramentran

Dimanche à 10h : défilé le, suivi d'un aïoli géant le midi, avec orchestre

AVRIL

Les 4 et 5 avril
**Salon du livre
« Les Beaux jours
de la petite édition »**

Au foyer rural, de 10h à 18h

Programme complet disponible,
en mars, à la Laiterie,
la bibliothèque, la mairie
et l'office de tourisme

M AI

Du 2 au 9 mai
**Exposition d'Alison
Martinéq**

La Laiterie



Du 16 au 18 mai
**Exposition et conférence
« Autour de la Grande Guerre »**

Organisée par
Guillaume Beckert et la Clef
La Laiterie



Dimanche 17 mai
Floralies et marché artisanal

Toute la journée dans les rues du village

JUIN

Les 6 et 7 juin
**Festival de théâtre amateur
« Cadenet en scène »**

Au Foyer rural

Programme complet disponible,
en mars, à la Laiterie,
la bibliothèque, la mairie
et l'office de tourisme

Distribution du bulletin municipal

Les **Éclaireurs et Éclaireuses de France**, mouvement de scoutisme laïque, distribuent votre bulletin municipal **Le Tambour**. Merci de leur réserver un bon accueil lorsqu'ils déposeront le bulletin dans votre boîte aux lettres. Cette action leur permet, chaque année, de financer des formations BAFA pour les jeunes encadrants.

Information : eclespertuis.ecles.fr

Si vous ne recevez pas **Le Tambour**, laissez vos coordonnées (adresse détaillée) en mairie ou par courriel : communication@mairie-cadenet.fr en précisant « distribution bulletin » sur le courrier. Nous améliorerons le parcours de distribution !

Des exemplaires du bulletin sont à votre disposition en mairie, à la bibliothèque municipale, à l'office de tourisme et à la Laiterie.



Nos joies, nos peines

Naissances

CASTAGNARO DERIGON **Lilou**, Francine, Nathalie,
30/04/14

LEMAIRE **Ylona**, Cindy, Alexandra, *27/05/14*

FLOURY **Mattéo**, Lucien, Aimé, *02/07/14*

GIGANTE **Loan**, Guy, Bryan, *04/07/14*

MEINDER **Nelsy**, Angèlina, *04/07/14*

RAMOS LEE **Curtis**, Ernesto, *09/07/14*

POULLARD **Thomas**, *11/07/14*

SCOTTO di QUACQUARO **Jade**, Lea, Maria, *24/07/14*

COCKENPOT **Léo**, André, Antonin, *02/08/14*

BUFFILLE **Ambre**, Alice, Chantal, *06/08/14*

LAPEYRE **Lysea**, Domenica, Emma, *18/08/14*

LAPEYRE **Laora**, Naomi, Elsa, *18/08/14*

SOUISSI **Sami**, *19/08/14*

DI STEFANO **Damien**, Patrick, Marc, *07/09/14*

PAULHE **Lyli**, *15/09/14*

Mariages

BELLY Alain, Raymond
& D'ALESSIO Bernadette, Anne
le 15/03/14

SCHMITT Jérôme, Denis, Christian, Jacques
& MOLIERE Bérénice
le 24/05/14

GOMMET Nicolas, Claude
& VALENTIN Audrey, Joëlle
le 28/06/14

PEREZ Lucas, Antoine
& BARGHOUT Pauline, Solange, Cécile, Martine
le 28/06/14

DEMEURE Nicolas, Marie-Louise, Jean-François
& NANCY Bénédicte, Valérie
le 28/06/14

CROSET Marion, Odile, Anne
& BRONSEMA Nicola
le 28/06/14

BRUNEL Jean-Christophe, Roger
& CIPRIEN Nelly, Marie-Claire
le 05/07/14

MOINARD Philippe, Jean, Marc
& ARMANGAU Sylvie, Jacqueline, Martine
le 05/07/14

MANGION Mathieu, Jean, Paul
& PERRET Charlotte, Charline, Agnès
le 11/07/14

GRENAINGAIRE Jean-Michel, Francois
& BESSOT Clara, Christine
le 26/07/14

DAVID Alexandre
& SAVOURNIN Cécile, Yvonne, Jane
le 26/07/14

MAJERUS Pierre-Arnaud, Jean, Henri, Bernard, Marie
& DAGMEY Betty, Virginie
le 16/08/14

MEZIANI Mohamed, Islam
& RICO Brigitte
le 19/08/14

Décès

APPY Odil, François, *25/01/14*

VILLEFEU veuve CAMUS Fernande, Paulette, *05/02/14*

CERESA-MORI Michel, Dominique, *07/02/14*

GUICHARD Honoré, André, *21/02/14*

GAYA André, Émile, *27/02/14*

SCHIRR veuve MATHIS Germaine, Marie, Justine,
03/03/14

MEIL Bernard, Émile, Marcel, *08/03/14*

VIAL Paul, Léon, Clément, *22/03/14*

ALVAREZ Mélissa, *23/03/14*

ROUX épouse PERRIN Juliette, Armande, *25/03/14*

LAZZERINI Marie, Louise, Pierrette, *27/03/14*

DAVIN Marius, Constant, *10/04/14*

CAVALIER Henri, Lucien, *12/05/14*

LANDRA Blaise, Georges, *21/05/14*

PETROT Guy, Étienne, *09/06/14*

AUZEANNEAU veuve MOREAU Jeanine, Renée, Hélène,
27/06/14

FABRE Thierry, *01/07/14*

GUILLE Lucien, Roger, *08/07/14*

TASSIS Louis, Jean, Marius, *24/07/14*

BERNARD épouse JACQUEME-RICHARDONNE,
17/08/14

MEURY veuve DEBOVE Raymonde, Odette, Pierrette,
04/09/14

BROTSCHI épouse JANAIN Mireille, *05/09/14*

GUARNÉRIO Berthe, Henriette, *06/09/14*

GAMOTY Louis, Édouard, Henri, *13/09/14*

CHANU Daniel, Jules, *13/09/14*

BAUDIN épouse JAUBERT Michèle, Georgette, Thérèse,
24/09/14

JOURMARD veuve VAUTE Renée, Gisèle, *30/09/14*



Photos 1^{er} et 4^e de couverture - Hervé Vincent

La grande lessive sur la place du Tambour d'Arcole

Une installation artistique éphémère a transformé, toute la journée du 16 octobre, la place en un vaste et poétique étendoir à linge, où s'épinglaient sur des fils des centaines d'œuvres d'art.

« **La grande lessive** » est une manifestation culturelle internationale, bisannuelle qui, deux fois par an, permet à qui le souhaite d'exposer. Nul besoin d'être artiste.

L'association « Le laboratoire des curiosités » a organisé « La grande lessive » de Cadenet et a proposé à l'ensemble des collectivités d'y participer.

On pouvait admirer les créations de plus de 100 artistes, de 3 mois à 103 ans ! Dont les classes de l'école maternelle « Le cèdre », deux classes de l'école primaire « Méлина Mercouri », trois classes du

collège « Le Luberon », les enfants de la crèche « Lou Calinou » et des résidents de la Maison de retraite. Plusieurs Cadenétiens sont venus étendre leurs créations, à titre individuel.

Ce fut une belle journée, riche en partage, où les résidents de la Maison de retraite ont côtoyé les enfants venus installer leurs œuvres avec maîtresses et maîtres. De nombreux passants ont admiré.

Bravo à tous les artistes en herbe, aux plus accomplis, aux anonymes, aux professionnels, aux amateurs, à tous ceux qui nous ont permis de découvrir, en plein soleil et en plein air, de vraies œuvres, vivantes, inventives, étonnantes...

Cette « grande lessive » fut réussie. Vivement la prochaine édition avec encore plus de participants !

lagrandelessive.net - Le laboratoire des curiosités : laboratoireDESCURIOSITES@yahoo.fr



Le laboratoire des curiosités



Hervé Vincent



Le laboratoire des curiosités

MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr